

Appareillage, implantation ou langue des signes ?

Jessica Aicardi

Lorsqu'il s'agit d'aborder un sujet tabou, il est vrai que je suis la plus intéressée. Le tabou, c'est interdire des réponses à ceux qui se posent le plus de questions. Pouvons-nous parler du lobby qu'est la « réparation de la surdité » ? Pourquoi rendre ce thème tabou, alors qu'il est le principal frein à ce qui nous passionne le plus dans le domaine de la surdité : la langue des signes. Les Sourds se sont toujours adaptés à la société majoritairement entendante, mais est-ce que la société ne pourrait pas s'adapter aux Sourds, et autres groupes minoritaires ? Est-ce que l'appareillage et l'implant devraient continuer à prendre de l'ampleur, ou est-ce que la langue des signes et l'apprentissage visuel devraient prendre une plus grande place ?

La surdité est considérée comme un handicap, mais contrairement aux autres personnes en situation de handicap, un Sourd n'a pas besoin qu'on l'aide à traverser la route. Il n'a pas besoin non plus qu'on l'aide à marcher, qu'on l'aide à manger, se laver, etc. Certes le manque d'audition est une gêne pour certaines tâches du quotidien, seulement cela ne reste qu'un problème de communication. De mon point de vue (et peut être parce qu'il a été influencé par bien d'autres) une personne sourde ne peut être handicapée qu'à cause de la différence de son langage, et ce au même titre qu'un étranger qui parle une autre langue que le pays dans lequel il vit.

Je ne vous apprendrai rien, mais le pays des sourds, (géographiquement parlant) n'existe pas. Et malheureusement, la majeure partie des pays qui accueillent « les étrangers sourds », pensent qu'il est nécessaire pour leur développement de corriger leur surdité. Il est possible de choisir entre l'oralisation, l'appareillage, l'implantation, ou encore le codage (LPC), pour « réparer ou compenser » sa surdité ; la langue des signes étant un des derniers recours dans l'intégration des sourds.

La vision du monde d'un Sourd n'est que visuelle, elle ne pourra jamais être l'exacte copie d'une représentation qu'un entendant a de la vie, et ce, même s'il est implanté ou appareillé. Cependant la vie au quotidien, encore aujourd'hui, peut être lourde sans son. De plus l'intégration dans la société est limitée quand il s'agit d'un groupe de personnes minoritaire, qui a un passé difficile à oublier, et surtout dans une société qui manque d'informations sur le sujet. Aujourd'hui l'adaptation ne se fait pas rapidement.

Il est compréhensible lorsqu'on est entendant que l'on ne souhaitera jamais devenir sourd du jour au lendemain, et que si cela arrivait : l'implant ou l'appareillage seraient des outils très utiles pour continuer de vivre et de communiquer comme on y était habitués. Par ailleurs, pour les personnes sourdes ou malentendante de naissance, un implant ou un appareil ne pourra pas leur rendre « une oreille neuve », il ne fera qu'atténuer la surdité sans jamais la guérir. Pour communiquer, ces appareils peuvent être des outils aidant en plus de la lecture labiale, cependant des efforts et du travail devront être faits pour fluidifier un dialogue. Il y a beaucoup d'inconvénients avec l'implantation dont on n'entend pas vraiment parler : comme son coût, les nombreuses séances d'orthophonie qu'elle engendre, des rejets après l'opération, des maux de tête, un son perçu qui est déformé...

Certains sourds acceptent tous les efforts que cause l'appareillage ou l'implantation, car ils estiment que l'exclusion sociale serait trop grande. D'une part avec le regard des gens, la limite de l'accessibilité (avec le téléphone, la télévision, les annonces dans les lieux publics, les alarmes, les bruits alarmants, etc.) ou encore le sentiment d'isolement. La communication sera un effort mais à leurs yeux il sera au moins rendu possible.

Au contraire, d'autres Sourds se sentiront gênés de porter un appareil : le monde auditif n'est pas le leur, il est bien moins sensoriel et visuel. Ils ne se sentent pas handicapés et ne ressentent pas le besoin de se faire « réparer ». La langue est une barrière mais ils sauront la franchir avec d'autres outils que l'appareillage ou l'implantation. La différence n'est pas une maladie qui se soigne, et encore moins la différence de perception du monde.

L'alternative à ces interventions médicales pour rendre possible une communication, est l'apprentissage de la langue des signes. Une langue qui n'est basée que sur le visuel et la gestuelle, et qui permet un confort plutôt qu'un effort. C'est une langue qui tend à se répandre mais qui pour l'instant est peu connue de la société, autant chez les entendants que pour les sourds. La maîtrise d'une langue peut permettre de s'identifier en tant que personne, et aussi à un groupe d'individus qui nous ressemble. La langue des signes a donc également cet avantage.

Le choix entre l'implantation et l'apprentissage de la langue des signes se fait grandement en fonction de la question de l'éducation. En effet, ce choix se fait en général très tôt et notamment dès l'enfance ; et qu'un enfant soit sourd ou non, ses parents voudront ce qui est le mieux pour son évolution et sa réussite. Néanmoins, entre les écoles spécialisées, les écoles ordinaires, et les écoles bilingues, la sélection se porte souvent sur l'enseignement ordinaire avec appareillage et/ou implantation, étant donné que les classes bilingues sont peu nombreuses. La différence entre les enfants se voit bien plus aux yeux des parents, et elle devient alors trop forte pour eux pour qu'ils acceptent un enseignement changeant.

La langue des signes doit continuer de se propager pour que les structures et les outils qui favorisent l'inclusion se développent. L'information venant du corps médical doit présenter toutes les possibilités de communication, ainsi le principal intéressé pourra être en capacité de faire son propre choix. L'égalité des chances dans l'enseignement présente justement une prise en compte des différences : pour s'adapter à chaque enfant et leur donner la possibilité d'évoluer pareillement. Ce n'est pas parce que les méthodes sont différentes que le résultat ne peut pas être le même. Appareillage, implantation ou langue des signes ? Le choix devrait être libre, si seulement ces dispositifs étaient semblables dans leur accessibilité.

Références bibliographique, sitographiques et autres :

LABORIT, Emmanuelle (1994). *Le cri de la mouette*. Laffont, Paris.

<http://www.fnsf.org/temoignage-dun-devenu-sourd/>

<https://audially.com/implant-cochleaire/temoignages/>

<https://apedaf.be/wordpress/temoignages-de-parents-denfants-sourds/>

DHAILLY, Sylvie (2019). Cours sur l'environnement social de la personne sourde. Licence professionnelle « intervention sociale, langue des signes », Aix-Marseille Université.

PELE, Quentin. Cours sur l'éducation des sourds. Licence professionnelle « intervention sociale, langue des signes », Aix-Marseille Université.